

SUD

CGT

SME

Il faut reconnaître nos anciens !!!

Avant les commissions paritaires, SUD et la CGT ont demandé à la direction de respecter le principe établi par l'accord salarial SME 2012, à savoir la reconnaissance des plus anciens.

Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse de la direction à ce problème.

A ce jour, nombre de salariés ont été oublié pendant des années et certains d'entre eux sont encore en 190 avec 30 ans d'ancienneté.

Une catégorie de salariés issue de Bergerac accuse également un retard d'évolution de carrière énorme en comparaison avec la moyenne des salariés qui ont évolués à SME.

SUD et la CGT ont fait des demandes et transmis à la direction un certain nombre de cas.

A l'heure d' HERAKLES, les décisions de la direction à ce sujet en diront long sur la manière dont elle compte conduire le volet social de la nouvelle entreprise.

La première chose à faire avant toute négociation à venir, serait de rétablir de l'équité et de supprimer ses situations anormales.

Les salariés sont scandalisés par la situation qui est faite à leurs collègues appartenant aux catégories citées plus haut.

SUD et la CGT demande à la direction de relever les indices de toutes les personnes dans cette situation avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2012.

Nous nous engageons à mettre tous nos moyens dans la satisfaction de cette revendication jusqu'à son entière obtention.